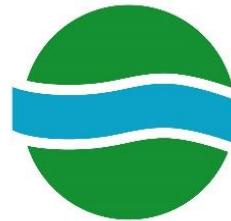




PRÉFET DE LA CHARENTE



EPTB Charente

Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

SLGRI « Saintes-Cognac-Angoulême »

Atelier programme d'actions

« gestion capacités d'écoulement et ralentissement dynamique »

6 février 2018 - Saintes





ORDRE DU JOUR

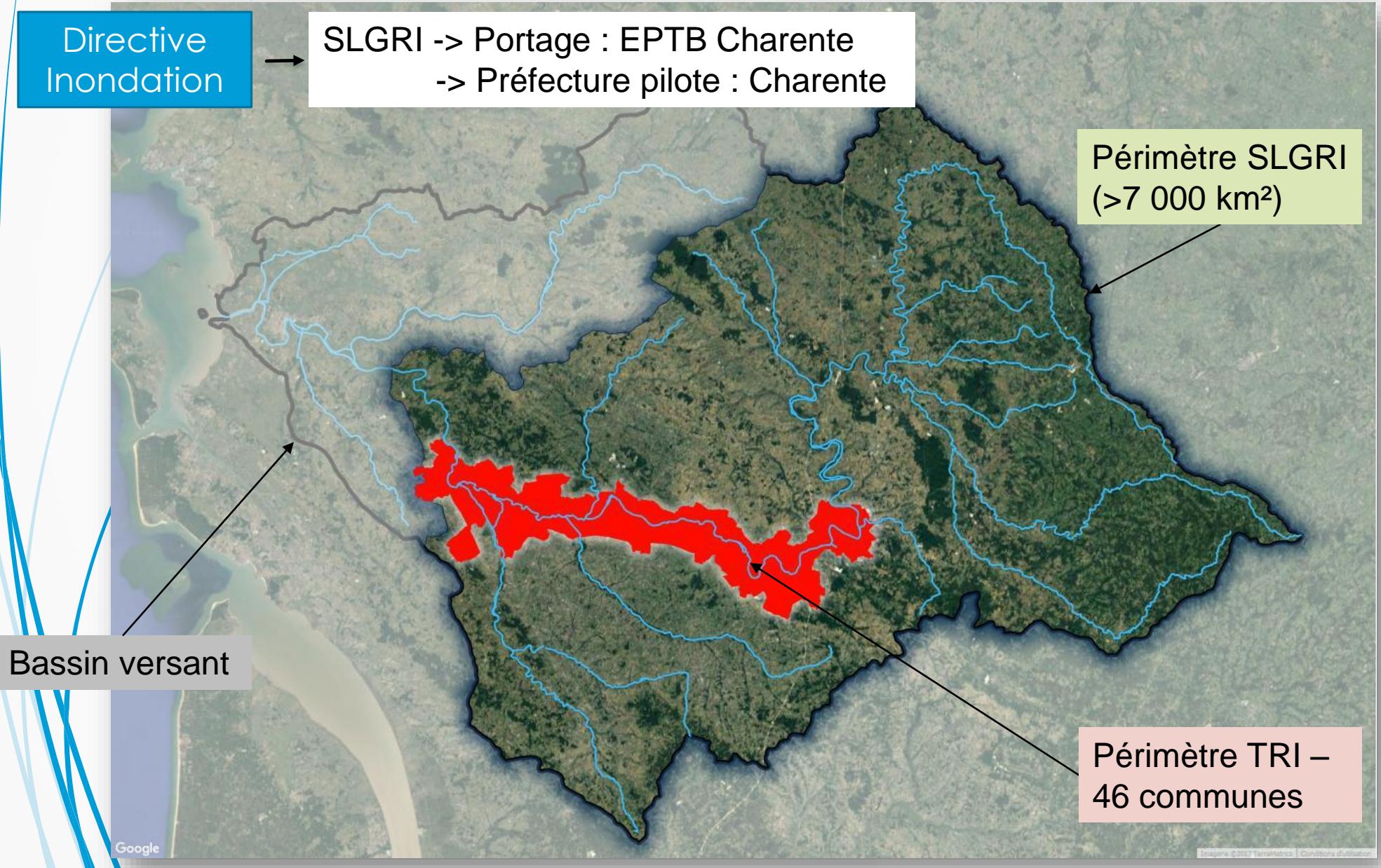
- Rappel sur la SLGRI , l'outil PAPI, le planning
- Atelier « Gestion des capacités d'écoulement et ralentissement dynamique des crues »

I - 1

Périmètre de la SLGRI

Directive
Inondation

→ SLGRI -> Portage : EPTB Charente
-> Préfecture pilote : Charente



Périmètre TRI –
46 communes

I - 2

Opportunité de la SLGRI

- **Territoire à risque identifié au niveau national (122 TRI)**
- **Légitimité de programmation d'actions et de financements**
- **Renforcer la prise en considération du risque de crue sur le bassin de la Charente**
- **Outil pour l'exercice du volet PI de la compétence GEMAPI**
- **Autres champs de compétence : connaissance, sensibilisation/culture du risque, gestion de crise, surveillance et prévision...**
- **Passerelles avec SAGE, PPG, urbanisme...**

I - 3

Orientations de la SLGRI

5 grands objectifs issus du PGRI

Gouvernance
– appui à la
structuration
des MOa

Connaissance
/ culture risque

Préparation
et gestion
de crise

Prise en compte
du risque dans
aménagement

Gestion
écoulements /
ralentissement
dynamique

Une traduction locale en 14 objectifs
opérationnels déclinés en 39 dispositions

Préserver et
reconquérir les
zones d'expansion
des crues

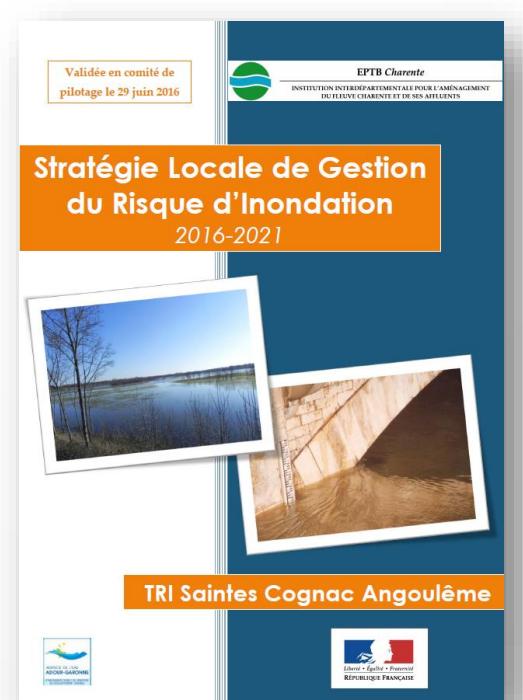
Gérer les
capacités
d'écoulement en
lit mineur et en lit
majeur

Promouvoir le
ralentissement des
écoulements sur le
bassin versant

I - 4

Portée de la SLGRI

- Document d'objectifs : cap collectif des acteurs du territoire
- Pas de portée juridique intrinsèque (≠ PGRI, SAGE)
- Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) est l'outil privilégié de mise en œuvre de la SLGRI
- 1^{er} cycle Directive Inondation : SLGRI 2016-2021

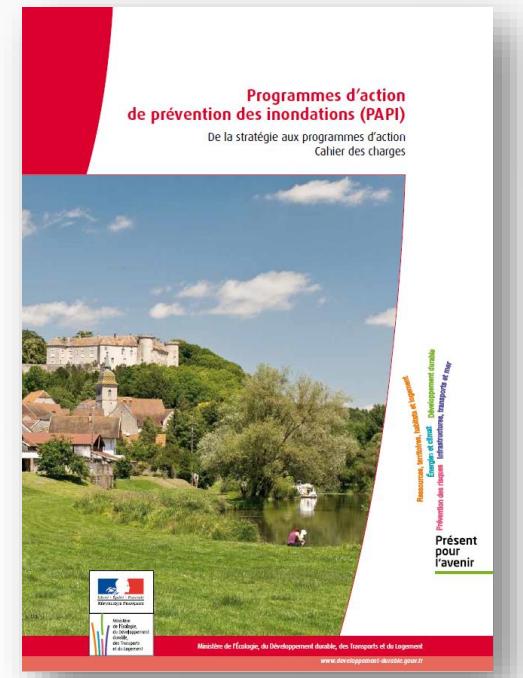


I - 5

Programme d'Actions de Prévention des Inondations

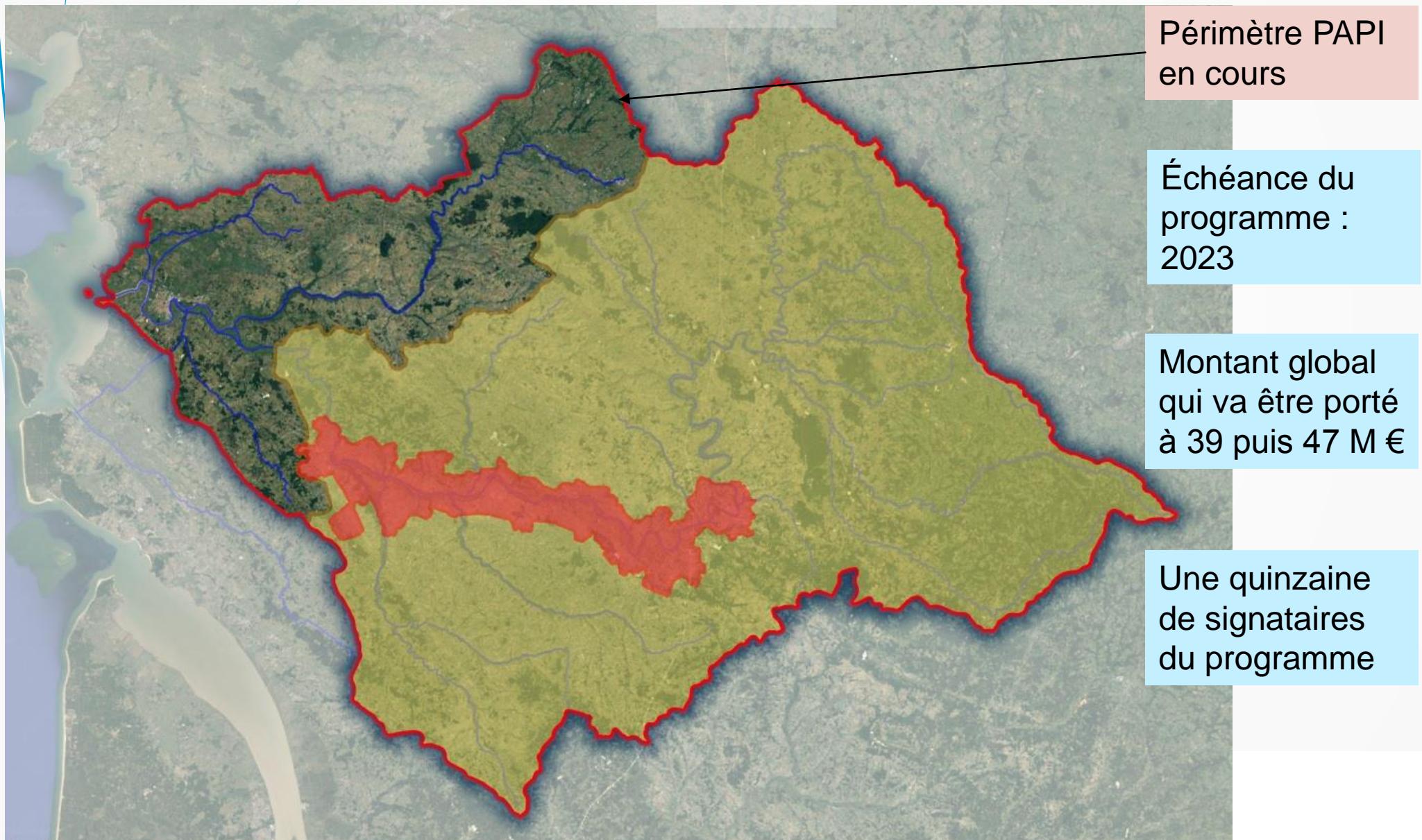
- Un appel à projet de l'Etat – trois générations de PAPI (2003, 2011 et 2018)
- Programme global – périmètre hydrographique
- Financements Fonds Barnier → mais éligibilité si PPRN
 - Aide aux collectivités et aux particuliers/entreprises (sous conditions)
 - Globalement jusqu'à 50 % pour études et actions de sensibilisation
 - Globalement jusqu'à 40 à 50 % pour les travaux hydrauliques de protection et de prévention y c travaux pour limiter les ruissellements par des méthodes douces
- Signataires : MOa et co-financeurs
- Cahier des charges PAPI 3 applicable à compter de 2018

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/prevention-des-inondations#e10>



I - 6

PAPI Charente & Estuaire



I - 7

Programme d'actions de la SLGRI

- Sera un avenant (n°3 ?) au PAPI Charente & Estuaire
- Programmation à réfléchir avec une échéance 2023
- A articuler avec installation de la compétence GEMAPI – très lié sur cet atelier
- Délais à intégrer



I - 8

Elaboration du programme d'actions



Ateliers thématiques :
Traduire la SLGRI en pistes d'actions
Pré-identifier les catégories de MOa



Appel à projets (fiches) :
A destination des parties prenantes, cadrage, modalités financières...



COPIL : validation du programme d'actions

COTECH : tri, structuration, harmonisation des fiches-actions

Rencontres des acteurs :

Aider à la formulation des fiches-actions, inciter à porter des actions...

DESSINER LES CONTOURS DE L'APPEL A PROJETS

I - 9

Calendrier prévisionnel



Mars-août 2018
Appel à projets
auprès des
parties
prenantes

Automne 2018
Comité
technique de
la SLGRI

Fin d'année 2018
Comité de
pilotage de la
SLGRI

2020-2023
Mise en
œuvre du
programme

**Elaboration et
Instruction dossier**

**2023 :
Fin du PAPI
Charente &
Estuaire**

**Rencontres
des MOa
potentiels**

II - 1

Objectif général gouvernance de la SLGRI

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIF OPERATIONNEL	DISPOSITION	PERIMETRE D'APPLICATION
0 - AIDER LES MAITRISES D'OUVRAGE A SE STRUCTURER ET A METTRE EN ŒUVRE LES PROGRAMMES D'ACTIONS EN DECLINAISON DES OBJECTIFS DE LA SLGRI (CONTEXTE GEMAPI)	0-A- FAVORISER UNE GOUVERNANCE SOLIDAIRE CENTREE SUR L'AMENAGEMENT DURABLE	0-A-1 Assurer la cohérence d'actions et la solidarité technique, méthodologique et financière à l'échelle du grand bassin versant	SLGRI
		0-A-2 Favoriser la connexion entre la stratégie d'urbanisme et la stratégie de prévention des inondations	SLGRI
	0-B- ACCOMPAGNER LES MAÎTRES D'OUVRAGES SUR LES PROJETS D'AMENAGEMENT DE BASSIN VERSANT	0-B-1 Accompagner les collectivités vers la mise en oeuvre de programmes d'aménagement en lit majeur et sur les versants	SLGRI
		0-B-2 Accompagner les maîtres d'ouvrages sur les missions de gestion foncière	SLGRI

Organisation en cours : EPCI, syndicats de rivière/bassin, CATER, EPTB

En lien avec le présent atelier -> possibilité objet du PAPI

II - 2

Objectif préserver et reconquérir les zones d'expansion des crues

OBJECTIF OPERATIONNEL	DISPOSITION	PERIMETRE D'APPLICATION
IV-A-PRESERVER ET RECONQUERIR LES ZONES D'EXPANSION DES CRUES	IV-A-1 Cartographier les zones d'expansion des crues, assurer leur préservation dans les documents de planification urbaine, encourager des usages adaptés	SLGRI
	IV-A-2 Réaliser l'inventaire des zones humides sur la base d'un cadre méthodologique commun et assurer leur préservation dans les documents de planification urbaine	SLGRI
	IV-A-3 Conduire des actions de restauration, de reconquête et de gestion de zones d'expansion des crues	SLGRI
	IV-A-4 Développer le projet de ralentissement dynamique par sur-inondation à l'échelle du bassin versant de la Charente	SLGRI

Ce qui est déjà fait et ou programmé (PAPI):

- *Etude Hydratec de 2006 -> potentialité de sur-stokage*
- *Etude de ralentissement dynamique des crues à engager en fin d'année (EPTB) : volonté d'une étude-cadre pour les acteurs GEMAPI à l'échelle du BV*
- *IV-A-2 : cadrage du SAGE Charente*

Autres besoins ? Qui porte ?

II - 3

Gérer les capacités d'écoulement

OBJECTIF OPERATIONNEL	DISPOSITION	PERIMETRE D'APPLICATION
IV-B-GERER LES CAPACITES D'ECOULEMENT EN LIT MINEUR ET EN LIT MAJEUR	IV-B-1 Favoriser la continuité hydraulique en lit majeur à proximité des zones à enjeux humains	TRI et aval TRI
	IV-B-2 Restaurer et entretenir la capacité d'écoulement du lit mineur de la Charente en aval du territoire à risque d'inondation	Aval TRI
	IV-B-3 Adopter une gestion raisonnée des déchets flottants en vue d'éviter la formation d'embâcles	SLGRI

Ce qui est déjà fait et ou programmé (PAPI) :

- *IV-B-1 Etude ouvrages de décharge dans voies en remblais entre Saintes et St Savinien (étude EPTB qui vient d'être engagée)*
- *IV-B-2 Travaux de dévasement du lit de la Charente entre Port-d'Envaux et St Savinien – opération CD17 – enquête publique*

Autres besoins ? Qui porte ?

II - 4

Ralentissement des écoulements sur le BV

OBJECTIF OPERATIONNEL	DISPOSITION	PERIMETRE D'APPLICATION
	IV-C-1 Conduire des projets de restauration hydro-morphologique des cours d'eau concourant à la réduction des risques d'inondations	SLGRI
IV-C-PROMOUVOIR LE RALENTISSEMENT DES ECOULEMENTS SUR LE BASSIN VERSANT	IV-C-2 Connaître les chemins de l'eau sur les versants, inventorier les éléments paysagers contribuant au ralentissement des écoulements et assurer leur préservation dans les documents de planification urbaine	SLGRI
	IV-C-3 Conduire des actions de ralentissement dynamique par mise en place d'aménagements d'hydraulique douce sur les versants	SLGRI

Ce qui est déjà fait et ou programmé (PAPI) :

-

Autres besoins ? Qui porte ?